



Climat : engager la transition écologique en urgence !

La FSU appelle à agir pour le climat en répondant à l'appel de plusieurs organisations de jeunesse les **19 et 20 mars 2021**, et à l'appel de l'association des 150 membres de la convention citoyenne pour le climat le **dimanche 28 mars**.

La crise sanitaire n'a fait que renforcer la conviction qu'urgence sociale et urgence environnementale se conjuguent : c'est maintenant et massivement qu'il faut engager la transition écologique de nos sociétés. Nous faisons nôtres les alertes des scientifiques sur le réchauffement climatique et les atteintes à la biodiversité, leurs causes et les moyens possibles d'y répondre. Il y a urgence à transformer en profondeur nos modes de vie, de consommation et de production. Cela passe notamment par une autre répartition des richesses, des modèles de production et d'échanges guidés d'abord et avant tout par des impératifs sociaux et écologiques.

Alors qu'ils contribuent à la préservation de notre planète et à la mise en œuvre d'une autre logique de développement, le démantèlement des services publics se poursuit. Plutôt que d'abandonner et de privatiser des missions publiques, de généraliser l'austérité budgétaire, de fermer ou regrouper les services publics implantés sur le territoire national ou encore d'imposer aux collectivités locales de nouveaux transferts de compétences sans moyens – projet de loi 4D – c'est au développement des politiques publiques qu'il faut procéder.

Dans l'éducation aussi, des mesures sont possibles pour favoriser une transition écologique socialement juste : des programmes intégrant une réflexion sur la transition écologique et son accompagnement social, une carte des formations orientée vers les nouveaux métiers, la formation à l'agriculture biologique, à la permaculture, etc... dans des lycées agricoles publics à qui il faut redonner les moyens de fonctionner, le renforcement de la formation à la rénovation énergétique, à l'isolation du bâti, aux matériaux écologiques, aux énergies renouvelables dans les filières du bâtiment, la réalisations de bilans énergétiques et plans d'isolation des bâtiments scolaires, le renforcement des filières locales et bio dans la restauration scolaire. ...

Il n'y aura pas de résolution à la crise d'aujourd'hui avec les solutions d'hier. Le gouvernement français vient d'être condamné pour son inaction climatique dans le procès de l'Affaire du siècle. Pourtant, la loi climat proposée par le gouvernement est d'une indigence coupable, dénoncée par les participants à la Convention citoyenne pour le climat, qui appellent à se mobiliser pour faire pression sur les politiques. C'est pourquoi la FSU appelle à rejoindre largement les marches pour le climat et d'y porter nos exigences d'une société plus juste, écologique, solidaire et démocratique.

Les Lilas, le 04 mars 2021

